



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du Jeudi 25 Avril 2019 à 20h30

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq avril à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du dix-huit avril deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : 85  
 Nombre de membres présents : 60  
 Nombre de membres ayant  
 donné pouvoir : 6  
 Nombre de membres excusés : 3  
 Nombre de membres absents : 16

Date de convocation :  
 18 Avril 2019

Visa du contrôle de légalité du :  
 30 AVR. 2019

Affichée le :  
 30 AVR. 2019

8 - Domaines de compétences par thèmes  
 8.8 - Environnement

**Objet : Déchèterie de Canvie à Vire Normandie - Distribution du compost**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD	x				
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Christiane PORTIER		x : représentée par M. Mickaël TOUTAIN			
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Jean-Pierre BINET					x
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	x				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE		x : représentée par M. Jacques FAUTRARD			
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Blaise MICARD					x
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Paul MASSUS	x				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
M. Hervé BAZIN					x
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE			X : M. Jean-Pierre NOURRY		
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS	x				
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT					x
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

**PONT-BELLANGER**

Monsieur Christian MARIETTE

x : représenté par  
M. Alain DUCHESNEY**SAINT-AUBIN-DES-BOIS**

M. Jean-Claude TROCHON

x

**SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU**

Mme Catherine GARNIER

x

**SOULEUVRE-EN-BOCAGE**

Mme Nicole BEHUE	x					
M. Alain DECLOMESNIL					x	
M. Régis DELIQUAIRE	x					
Mme Nathalie DESMAISONS	x					
Mme Julie DUBOURGET				X : Mme Nathalie DESMAISONS		
M. Didier DUCHEMIN	x					
M. Gérard FEUILLET	x					
M. Marc GUILLAUMIN	x					
M. Francis HERMON	x					
Mme Sonja JAMBIN				X : M. Jean-Marc LAFOSSE		
M. Jean-Marc LAFOSSE	x					
M. Edward LAIGNEL	x					
M. André LEBIS	x					
Mme Bérengère LÉBOUCHER						x
Mme Colette LESOUÉF					x	
M. Claude MAIZERAY						x
Mme Natacha MASSIEU	x					
M. Michel MOISSERON	x					
Mme Monique PIGNE						x

**VALDALLIERE**

Mme Sarah ANNE					x	
Mme Rolande BLIN				X : M. Rémi LABROUSSE		
M. Frédéric BROGNIART	x					
Mme Caroline CHANU	x					
M. Herve CHANU	x					
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Josette GAUTREAU						x
M. Rémi LABROUSSE	x					
Mme Anita LAIR						x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Gilbert LOUIS	x				
M. Patrick POUPION	x				
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY	x				
M. Michel ROCA	x				
Mme Anne ROHEE					x

**VIRE NORMANDIE**

M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE	x				
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL	x				
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER	x				
Mme Nadine LETELLIER			X : M. Pierre-Henri GALLIER		
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT					x
M. Gaëtan PREVERT				x	
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY	x				

<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>16</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>	<b>85</b>				
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>60</b>				
<b>Quorum</b>	<b>43</b>				
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>	<b>66</b>				

**M. Gérard FEUILLET donne lecture du rapport suivant :**

« Chers collègues,

Fin 2018, le SEROC informait le service Déchets/Déchèteries du changement de procédure pour la vente de compost à la déchèterie de Canvie.

Auparavant, le compost était vendu par les agents de l'Intercom de la Vire au Noireau, par le biais d'une régie de recettes, pour le compte du SEROC. La recette était donc intégralement reversée annuellement au SEROC qui remboursait à l'Intercom de la Vire au Noireau le temps de travail des agents pour la vente et la mise en sacs du compost, dans le cadre d'une convention de mise à disposition de service et de moyens. Le SEROC fournissait les sacs.

Après étude, le SEROC a proposé de mettre gratuitement à disposition de l'Intercom de la Vire au Noireau du compost pour ses usagers particuliers. Le SEROC conventionnera avec les agriculteurs et les collectivités pour les grosses quantités de compost.

**Ainsi, et suivant les avis favorables de la Commission « Déchets » réunie le 1<sup>er</sup> avril 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 08 avril 2019, le compost criblé sera mis à disposition des usagers particuliers de la déchèterie de Canvie, gratuitement.**

Les usagers devront se servir seuls, munis de leurs propres contenants ou d'une remorque (1 m<sup>3</sup> maximum par voyage dans la limite de 3 m<sup>3</sup> par an).

Ils devront se signaler aux gardiens de la déchèterie de Canvie avant de se servir. Le compost mis à disposition des usagers sera stocké dans une cellule située avant la plateforme de compostage : en aucun cas, les usagers ne seront autorisés à accéder à la plate-forme de compostage gérée par le SEROC.

A des fins de traçabilité du produit, un registre d'entrée et de sortie sera tenu par les agents de la déchèterie, sur lequel seront précisés les volumes entrant mis à disposition par le SEROC et les noms, prénoms, adresse des usagers et la quantité sortie (volume estimé).

L'analyse des caractéristiques du compost sera affichée sur les panneaux d'affichage de la déchèterie. »

## VOTE

### Vote au scrutin ordinaire :

Pour :                    66                    Contre :                    0                    Abstentions :                    0

Adopté à la majorité                     Adopté à l'unanimité                     Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,  
M. Marc ANDREU-SABATER



